



15ème législature

Question N° : 29862	De Mme Aude Bono-Vandorme (La République en Marche - Aisne)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse >Revalorisation des personnels infirmiers libéraux	Analyse > Revalorisation des personnels infirmiers libéraux.
Question publiée au JO le : 26/05/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation du personnel infirmier libéral. Malgré des conditions d'exercice particulièrement difficiles, ne disposant pas toujours des protections indispensables (certains ont même été victimes de vol de matériel de protection), ils ont néanmoins continué d'assurer les soins auprès de leurs patients. Cette implication admirable et nécessaire n'a pas été sans conséquences. Beaucoup de professionnels souffrent malheureusement d'un stress permanent. Ils font partie intégrante du système de santé et sont bien évidemment indispensables à sa solidité. Leur savoir-faire est précieux et le contexte de la crise sanitaire démontre aujourd'hui tout le courage et tout le professionnalisme dont ils font preuve sans relâche. Elle l'interroge donc sur les mesures qu'il compte prendre pour revaloriser ces personnels infirmiers libéraux.